

2 RELAIS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Blacé : Salle des fêtes - 384, avenue de la mairie

Le Perréon : Salle des associations - 145, rue de la gare

Saint-Julien : Salle des fêtes - 52, place de l'ancienne gare

Salles-Arbussonnas : Accueil périscolaire et cantine -
33, rue de l'église

Saint-Étienne-des-Oullières : Salle annexe de la
bibliothèque, derrière la mairie - 425, rue du beaujolais

Vaux-en-Beaujolais : Salle au 1^{er} étage de la mairie -
Le bourg

Contact : Julie Sanchez
j.sanchez@agglo-villefranche.fr - 06 13 75 11 33
30, rue du Cellier - BAT B
à Saint-Étienne-des-Oullières

Cogny : Salle du Verger - 494, rue Mont Saint Guibert

Denicé : Salle des fêtes - 256, Grand Rue

Lacenas : Salle des Associations - 914, Grand'Rue

Jassans-Riottier : Salle des Fêtes - rue de la Mairie

Rivolet : Salle de motricité - place d'Auberville

Contact : Stéphane Mauchand
s.mauchand@agglo-villefranche.fr-0640253740
MairiedeLacenas-1^{er}étage-79,routedeChazier

Temps collectifs :

les matins de 8h30 à 11h30
sur les 13 communes des RPEI.

planning disponibles sur
www.agglo-villefranche.fr
(rubrique petite enfance)



Service âges de la vie
Communauté d'Agglomération
Villefranche Beaujolais Saône

petite.enfance@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr



Maquette réalisée par le service communication de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône - janvier 2023



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglo

Les Relais Petite Enfance Itinérants



DES TEMPS COLLECTIFS POUR LES 0/6 ANS

Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon,
Jassans-Riottier, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet,
Saint-Cyr-Le-Châtoux, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas-
en-Beaujolais, Saint-Étienne-des-Oullières,
Vaux-en-Beaujolais

UN LIEU POUR SE RÉUNIR ET ÉCHANGER...

Le RPEI RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

Un service gratuit géré par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et animé par 2 éducateurs de jeunes enfants (un par relais).

Pour les **assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s** et gardes à domicile

La possibilité de participer à des **temps collectifs** organisés sur les 13 communes des RPEI pour :

- rompre l'isolement,
- favoriser les échanges de pratiques entre les professionnels,
- observer les enfants accueillis dans un cadre autre que celui connu habituellement et les accompagner dans leurs découvertes.

Une **information** sur le métier d'assistant(e) maternel(le), le statut et un accompagnement dans les relations avec les parents-employeurs.

Un **accompagnement dans les pratiques professionnelles**, avec la possibilité de participer à des formations, des conférences et l'accès à une documentation professionnelle.



Pour les **parents et futurs parents**

Une information sur l'accueil individuel du territoire et une **mise en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s**.

Une information et un soutien dans le rôle de **parent-employeur** (droits, devoirs, contrat de travail,...).

Un soutien dans le **rôle de parent** lors de conférences, d'ateliers ou de temps festifs organisés par le relais.



Pour les **enfants**

Des **lieux d'éveil** sur chaque commune avec du matériel et des jeux adaptés, en présence de leur assistant(e) maternel(le).

Un **espace de socialisation** qui permet la rencontre avec d'autres enfants et adultes.

Une découverte de la **vie en collectivité**.

Des **temps festifs** (spectacles,..) et d'ouverture vers l'extérieur (sorties bibliothèque, ludothèque...).

